



DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DEVANT LE  
CONSEIL DES MINISTRES, À PROPOS DU RÉSULTAT DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MERCREDI 17 JUIN 1981

17 JUNE 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Par son vote du 10 mai, le peuple français m'a confié la charge d'engager notre pays sur la voie d'une nouvelle politique.

- C'est ce qui a été fait, dans tous les domaines, et dans la mesure où la Constitution le permettait, par le Gouvernement.

- Le 14 juin, un nouvel élan a été donné. Je suis persuadé que les Françaises et les Français ne s'arrêteront pas là !

- Au terme d'un long débat démocratique, qui a fait honneur à la République française, ils manifesteront, je le souhaite, dimanche prochain, leur volonté de me donner, sur les bases les plus larges, les moyens de mener l'action utile, cohérente et durable qu'appelle la situation de la France.

- Le suffrage universel s'étant prononcé, tous les engagements pris devant le pays seront tenus.

- Dans cet esprit, j'entends que l'opposition `opposition politique` soit respectée et associée, comme il se doit, aux responsabilités que suppose le bon fonctionnement du Parlement.\